



DISPOSITIF « PASS' TON PERMIS » Dossier de candidature 2025

PHOTO

Ne pas remplir - Cadre réservé à l'administration

Date de réception du dossier : _____

N° de dossier : _____

Auto-école du candidat : _____

Identité du demandeur :

Nom: _____ Nom d'épouse : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Coordonnées :

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____

N° de téléphone fixe : _____

N° de portable : _____ Email : _____

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir des informations sur l'actualité jeunesse par email.

Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en envoyant un email à jeunesse@amiens-metropole.com

Situation sociale :

Conditions de logement : Autonome Chez les parents En foyer

Autre (précisez) : _____



Situation scolaire et/ou professionnelle :

- Lycéen
- Etudiant
- Salarié
- Demandeur d'emploi
- Formation professionnelle
- Autre : _____

Motif de la demande :

Expliquez les raisons principales pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire :

Compétences :

Décrivez en quelques lignes les compétences que vous pouvez apporter et sur quelle thématique (culture, sport, animation de la ville, lutte contre les handicaps...) vous souhaitez intervenir :



AMIENS

À le

Signature du
demandeur*

**Le signataire certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus et déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des obligations liées à la candidature pour obtenir l'aide financière « PASS' TON PERMIS ».*

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données de la Ville d'Amiens et d'Amiens-Métropole, Place de l'Hôtel de Ville, 80000 AMIENS ou par courriel à dpo@amiens-metropole.com. Pour en savoir plus, consultez notre politique de confidentialité sur amiens.fr.

Documents à joindre obligatoirement :

- Dossier dûment complété.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Une photo récente (à coller sur le cadre réservé en couverture de dossier).
- L'attestation d'obtention du code de la route à envoyer avant le 31 mars 2023.

Dossier à retourner par voie numérique à l'adresse :

jeunesse@amiens-metropole.com entre le 6 et 31 janvier 2025 joignant les justificatifs scannés nécessaires.